

Prix National arturbain.fr 2013

organisé par le Séminaire Robert Auzelle

“ POUR UNE RÉORGANISATION DES QUARTIERS PÉRIURBAINS PAR LES MOBILITÉS ”

Lundi 2 décembre 2013 à 17h30

Arche de la Défense paroi sud / Salle des Tapisseries

Métro 1 ou RER A : La Défense - Grande Arche

Ouverture à 18h par **Robert-Max Antoni**,
Président-fondateur du Séminaire Robert Auzelle

Présentation de l'œuvre urbanistique et architecturale de Robert Auzelle
à Neufchâtel en Bray (76) par **Xavier Lefrançois**, Maire
et **Isabelle Valtier-Fouquet**, Architecte, C.A.U.E de Seine Maritime

5 opérations pour convaincre en 8 minutes

(fiches consultables sur [www.arturbain.fr/Prix 2013](http://www.arturbain.fr/Prix_2013))

AGEN (47)

Laurence MAIOROFF

Vice-Présidente de l'Agglomération d'Agen

Bruno REMOUÉ

Maître d'œuvre

Bruno Remoué + Associats

BESANÇON (25)

Jean-Claude ROY

Conseiller municipal

Vice-Président délégué du Grand Besançon

Pascal MILLARD

Direction Urbanisme, Projets

et Planification Ville de Besançon

CHARLEVILLE-MEZIERES (08)

François THERET

Maire adjoint

en charge de la rénovation urbaine

Patrick COGNO

Maître d'œuvre mandataire

Studio Nemo

CHEVILLY-LARUE (94)

Luc ECHTLER

Direction des Transport, de la Voirie

et des Déplacements - Conseil Général 94

Jean-Marc L'ANTON

Maître d'œuvre

Agence L'Anton & Associés

METZ (57)

Marc SEIDEL

Vice-Président de la Communauté

d'agglomération de Metz Métropole

Emmanuel MORO

Maître d'œuvre

Atelier Villes et Paysages

Vote du public pour la meilleure communication

Remise des Bourses de l'Art urbain

Récompensant les meilleurs projets de fin d'études du cycle de Master

Remise des distinctions du Prix National arturbain.fr

Cocktail avec le soutien de nos mécènes Adpi - Metalco Mobil Concept - Crédit Mutuel

Réserver votre place sur notre site Internet www.arturbain.fr



DGALN

PUCA

adpi ARCHITECTES & INGÉNIEURS

metalcomobil concepts

Revue
URBANISME

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler



Les cinq opérations présentées au Prix national arturbain.fr 2013 du lundi 2 décembre s'inscrivent à la suite de la rencontre du 24 septembre avec les professions du cadre de vie sur le thème commun :

Pour une réorganisation des quartiers périurbains par les mobilités

En ouverture, l'occasion de commémorer le "centenaire de la naissance de Robert Auzelle" nous a conduit à demander à Monsieur le maire de Neuchâtel-en-Bray de présenter la réalisation emblématique de développement durable du quartier administratif et culturel en centre-ville, réalisé par Robert Auzelle dans les années cinquante.

En clôture, de jeunes professionnels présenteront leurs travaux sélectionnés parmi les meilleurs projets de fin d'études du cycle de Master et recevront chacun une bourse de 500€ de nos mécènes.

Enfin, les distinctions du Prix national seront remises aux élus maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'oeuvre.

"Pour une réorganisations des quartiers périurbains par les mobilités"

2013, Centenaire de la naissance de Robert Auzelle, architecte et urbaniste « visionnaire » - tel que l'évoque la ministre Cécile Duflot¹ - nous interroge sur la nécessité de mettre de la qualité dans l'espace périurbain ces territoires trop souvent négligés.

Dans la suite des thèmes des années précédentes sur «Valoriser les espaces vides oubliés» en 2010, «Face à l'étalement urbain, quel cadre de vie pour demain» en 2011, « Quartiers écologiques en lien avec un réseau nature» en 2012, le Séminaire Robert Auzelle propose le thème 2013 :

Pour une réorganisation des quartiers périurbains par les mobilités

Par « organisation consciente de l'espace »², Robert Auzelle, dans ses différents écrits fondant son enseignement, se réfère aux méthodes d'analyse, d'enquêtes et de connaissances élaborées en équipes pluridisciplinaires concernant, la géographie, la topographie, la sociologie, la santé publique, les plantations, l'ensoleillement, les vents ... Il préconise des constructions à échelle humaine avec une attention toute particulière aux espaces publics et à l'implantation des équipements publics, considérant l'espace comme l'essentiel de l'art urbain.

Dans ces conditions, il conviendra de mettre en valeur notamment:

- les quartiers autour des gares routières, ferroviaires, fluviales ou aériennes en reconsidérant en par

ticulier l'usage de l'infrastructure foncière et de son franchissement

- les quartiers délaissés en matière de transports en commun et de services, comme certaines zones pavillonnaires, industrielles et autres équipements publics.

L'enjeu : desservir ces territoires, en intégrant l'impératif écologique, pour donner naissance à de nouveaux quartiers de vie urbaine.

Cela permettrait de satisfaire à cette dualité de besoins apparemment inconciliables que sont la mobilité et l'enracinement, tout en favorisant l'épanouissement d'un nouveau mode de vie et en réservant au maximum les éventualités d'évolution future indique Robert Auzelle³

Les opérations exemplaires du Prix National et les esquisses du Concours international devront prendre en compte ces objectifs et évaluer le cadre de vie au regard des trois critères :

qualité architecturale,
qualité de la vie sociale,
respect de l'environnement.

¹ Lettre du 27 novembre 2012 de la Ministre de l'égalité des territoires et du logement

² Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace Robert Auzelle, Vincent & Fréal, Paris, 1962.

³ Faut-il créer des villes ? Article de Robert Auzelle in Urbanisme n° 101, 1967, p 15